



Procès-verbal n° 17 de la réunion du Conseil d'Administration du 27 mars 2020

Présents : Mmes I. Delrue, M. Joliet, C. Porphyre, MM. Collard (*trésorier général*), JP. Delchef (*président*), S. Faraone, P. Flament, Mr A. Geurten, J. Nivarlet (*vice-président*), B. Scherpereel (*secrétaire général*)

La réunion se tient par téléconférence à 17h00.

1. Approbation du procès-verbal de la consultation écrite du 23 mars 2020

Les membres du conseil d'administration approuvent la consultation écrite du 23 mars 2020 par laquelle ils ont défini les modalités de clôture de la saison 2019-2020.

2. Evolution du dossier relatif à la clôture des championnats régionaux et provinciaux

2.1. Rapport de la réunion avec les comités provinciaux du 25 mars 2020

Les membres du groupe de travail (les co-présidents du département championnat, le secrétaire-général et le président) font rapport de la réunion qu'ils ont eue avec les présidents et secrétaires des 5 comités provinciaux au cours de laquelle les options retenues pour la clôture des différents championnats ont été évoquées.

2.2. Communication du 26 mars 2020

Les membres du conseil d'administration prennent acte de la communication qui a été publiée, comme convenu le 26 mars 2020 sur le site et qui a été reprise dans la newsletter de ce vendredi 27 mars 2020.

2.3. Situation du projet des divisions régionales au 27 mars 2020 seniors

Les membres du conseil d'administration prennent connaissance du tableau, réalisé par le secrétaire-général, qui reprend l'évolution de la composition des divisions régionales seniors. En séance, ils apprennent le souhait de TEF Kain qui ne désire plus évoluer en R1.

2.4. CP Liège

Les membres du conseil d'administration prennent connaissance de l'intention de clubs liégeois de contester en justice la décision du CP Liège de « geler la saison » par une action en référé.

3. Situation du personnel de l'AWBB

3.1. Personnel du secrétariat général

Seul le nouveau collaborateur, engagé à mi-temps le 16 mars 2020, a été mis en chômage temporaire, le 18 mars, vu l'impossibilité de lui donner du travail à distance.

3.2. Direction technique

Une réunion aura lieu avec les membres de la direction technique le 1^{er} avril 2020 pour envisager les activités envisageables à distance pour préparer la saison.

3.3. Staff éducateurs

Le staff éducateurs est en chômage temporaire depuis le 16/03/2020 vu la fermeture des écoles et du centre Adeps.

Les membres du conseil d'administration approuvent les modalités de soutien au personnel proposées par le bureau.

4. Administration

Les points suivants doivent faire l'objet d'une attention particulière

4.1. période de mutation et simplification administrative

4.2. date pour les conventions PA75 ter

4.3. date pour les conventions PA75 quater :

4.4. date pour les fusions et simplification administrative

5. Finances

5.1. Report des factures payables en mars et en avril

Les membres du conseil d'administration approuvent la proposition de reporter le paiement des factures payables en mars et en avril.

5.2. Sort de la 6^{ième} tranche de la licence collective

Les membres du conseil d'administration se penchent sur la légitimité du paiement de la 6^{ième} tranche de la licence collective et chargent le trésorier-général de rédiger les différentes propositions.

5.3 Modalités de retour du Fonds des Jeunes

Le point doit faire l'objet de la même approche que le point 5.2.

5.3. Courrier à Ethias pour solliciter une réduction des primes

Un courrier sera adressé à Ethias pour demander s'il envisageable d'obtenir une réduction des primes vu que l'arrêt de la compétition a entraîné une diminution du risque sportif

5.4. Réduction des frais d'hébergement à Jambes

Un courrier sera adressé à l'Adeps pour demander s'il envisageable d'obtenir une réduction des frais d'hébergement vu que la fermeture du centre.

5.5. Remboursement aux parents

En tenant compte du point 5.4., la question sera abordée.

6. Compétition

Le projet de règlement des championnats des jeunes régionaux, sera rédigé par le département championnat

Les membres du conseil d'administration seront appelés à se prononcer par voie électronique pour le 28 mars 2020.

Ensuite le projet sera envoyé aux groupes parlementaires pour une réponse pour le 30 mars 2020.

Enfin, une réunion avec les présidents des groupements parlementaires sera programmée le 31 mars 2020 pour entériner les textes.

7. Juridique

Les points suivants seront débattus, dans un premier, avec les procureurs régionaux :

7.1. sanctions prononcées et partiellement ou non exécutées

7.2. sanctions non prononcées

7.3. sanctions à l'amiable

8. Tour de Table

Le secrétaire-général informe les membres du CdA que le secrétariat -général a enregistré la candidature Mr De Leener à une fonction au conseil régional judiciaire.

La prochaine réunion est programmée le mardi 31/03/20 à 20h00

Bernard Scherpereel

Secrétaire-général

Delchef Jean-Pierre

Président